

**PROCÈS-VERBAL DE LA 84^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 11 MARS 2014 À 19 H
AU CENTRE RÉCRÉATIF DE L'ÉTANG-DU-NORD**

<u>PRÉSENCES :</u>	M. Gaston Bourque	Président
	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M ^{me} Yvette Fortier	Secrétaire-directrice générale
	M ^{me} Julie Decoste	Administratrice
	M ^{me} France Arseneau	Administratrice
	M ^{me} Lauraine Bourque	Administratrice
	M ^{me} Nancy Leblanc	Administratrice
	M ^{me} Marie-Josée Noël	Administratrice
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M. Damien Turbide	Administrateur
	M. Mario Cormier	Administrateur
	D ^r Marcel Couture	Administrateur

<u>PERSONNES INVITÉES :</u>	M ^{me} Denise Landry	Conseillère mesures d'urgence et gestion des risques
	M. Claude Cyr	DSA

<u>ABSENCES MOTIVÉES :</u>	M ^{me} Helena Burke	Administratrice
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 28.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 84^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 11 mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1916



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 83^e séance ordinaire du 11 février 2014 et de la 32^e séance extraordinaire du 25 février 2014

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOSSIERS — INFORMATION

4. Agrément
5. Suivi budgétaire P11

DOSSIERS – DÉCISION

6. Adoption de la révision du programme de prévention des infections
7. Autorisation d'emprunt
8. Politique de prévention et de gestion en matière de civilité, de harcèlement et de violence au travail (B-611)
9. Adhésion au projet de territoire Bâtir ensemble l'avenir – Horizon 2025
10. Reconduction du congé sabbatique du Dr Robert Hanel

AUTRES SUJETS :

- 11.
- 12.

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

13. Prochaine séance
14. Levée de la séance



3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 83^E SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2014 ET DE LA 32^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2014

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 83^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 11 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1917

Le procès-verbal de la 32^e séance extraordinaire du 25 février 2014 :

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 32^e séance extraordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 25 février 2014 avec la correction suivante :

Point 4 : Adoptée à la majorité avec une abstention.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1918

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOSSIERS-INFORMATION

4. AGRÉMENT

Les membres ont pris connaissance des résultats du sondage de leur autoévaluation de la norme sur la gouvernance. M^{me} Denise Landry, conseillère mesures d'urgence et gestion des risques, mentionne que plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées.

5. SUIVI BUDGÉTAIRE P11

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, nous présente un suivi de la situation budgétaire pour la période 11 se terminant le 11 février 2014. Il nous fait état de l'évolution de certaines mesures mises en place dans le plan de redressement soit : Heures travaillées, heures rémunérées, heures MOI, Masse salariale, heures supplémentaires, présence au travail, transport des usagers, PREB, données statistiques sur les unités suivantes : psychiatrie, UMC, soins intensifs, urgence, bloc opératoire, gestion des risques, RTF, RTI. Il nous informe qu'une détérioration additionnelle de (200 K\$) du déficit est à prévoir pour l'exercice 2013-2014, soit un déficit de (1 995 k\$). La récente détérioration est principalement due à l'augmentation significative de l'absentéisme depuis la période 8. Les autres causes principales connues de la détérioration du déficit sont la non-réalisation de mesures du PREB; soit celle sur le non-dressement de lits en

CHSLD 168 k\$ (13/14) et 337 k\$ (14/15), celle sur la réduction des dépenses prévues au laboratoire 170 k\$ (13/14), ainsi que par la non-réalisation de la mesure à l'unité multicientèle et la psychiatrie 249 K\$ (13/14).

M. Cyr nous informe également que d'autres compressions budgétaires additionnelles sont à prévoir dans la prochaine année. Aussi, l'adoption du budget 2014-2015 devrait se faire en juillet 2014.

DOSSIERS-DÉCISION

6. ADOPTION DE LA RÉVISION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INFECTIONS

Le conseil d'administration du CSSS des Îles a adopté un programme-cadre en prévention des infections en 2008. Comme prévu à la planification stratégique, ce programme devait être révisé et de nouveau soumis au CA.

Le document révisé a été présenté aux différentes instances internes, mais pour des motifs dont on ne peut préciser la cause, la mise à jour du programme-cadre n'a pas été entérinée par le conseil d'administration.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte la version mise à jour du programme-cadre prévention et contrôle des infections.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1919

7. AUTORISATION D'EMPRUNT

L'information est donnée aux membres du CA concernant la demande pour ratifier la demande d'emprunt adressée à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine en date du 20 février 2014.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles ratifie la demande d'emprunt adressée à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine en date du 20 février 2014 et autorise le CSSS des Îles à utiliser l'emprunt autorisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (réf. :1300-00-11-14-015 et 1300-SP-11-14-015), aux dates stipulées dans la lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux du 21 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1920

8. POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION EN MATIÈRE DE CIVILITÉ, DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCE AU TRAVAIL (B-611)

La *Politique de prévention et de gestion en matière de civilité, de harcèlement et de violence au travail* (B-611), a été présentée aux membres et est soumise pour adoption.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte la *Politique de prévention*

et de gestion en matière de civilité, de harcèlement et de violence au travail (B-611).

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1921

9. ADHÉSION AU PROJET DE TERRITOIRE BÂTIR ENSEMBLE L'AVENIR-HORIZON 2025

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire. La documentation sera envoyée aux membres qui veulent plus d'informations sur le projet.

10. RECONDUCTION DU CONGÉ SABBATIQUE DU DR ROBERT HANEL

Une demande est adressée au président du conseil d'administration à l'effet de prolonger le congé sabbatique du Dr Hanel.

Considérant la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la prolongation du congé sabbatique du Dr Robert Hanel jusqu'au 14 août 2014. Soixante jours avant cette date, tel que le prévoit la loi, Dr Hanel devra signifier officiellement sa volonté ou non de reprendre ses activités de membre actif. En l'absence de cette confirmation de sa part, il sera considéré comme démissionnaire.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1922

AUTRES SUJETS

11.

12.

Période de questions réservée au public

Deux questions sont soulevées sur le budget.

13. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 8 avril 2014.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2014-03-1923

Gaston Bourque
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil

/cc